

anccli

LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE

PARLONS EN !



9 avril
2019

SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS DES CLI

JOURNÉE D'ÉCHANGES
SUR L'ÉVOLUTION DU RÔLE
DES CLI ET DE L'ANCCLI

COMPTE-RENDU DES
DISCUSSIONS

AVANT-PROPOS

Le séminaire des Présidents du 09 avril a pour objet de partager et de confronter les points de vue des participants autour de l'évolution attendue des rôles des CLI et de l'ANCCLI pour prendre en compte les changements du contexte (législatif, institutionnel et sociétal) dans lesquels elles évoluent. Le cadre de réflexion est le suivant : **Quelles sont les conditions et les moyens d'un renforcement des synergies entre les CLI entre elles et avec l'ANCCLI pour qu'elles puissent répondre ensemble aux 7 défis identifiés pour faire face à ces changements ?**

L'objectif de la journée est d'identifier des priorités et de recueillir des recommandations concrètes pour chacun de ces sept défis.

Les 41 participants, représentants de 29 CLI ainsi que de l'ANCCLI, sont répartis en 6 ateliers pilotés chacun par un animateur et disposant d'un rapporteur. Les discussions s'appuient sur des outils et des règles méthodologiques rappelés en annexe. Les résultats du travail des six ateliers sont présentés lors de la table ronde finale. Les recommandations et priorités qui ressortent de cette journée sont présentées, ci-après, dans une synthèse globale, puis, de manière plus détaillée thématique par thématique.

CADRE DE RÉFLEXION

La journée de travail part du postulat que face au nouveau contexte réglementaire, à l'élargissement des PPI et aux missions renforcées des CLI, de nombreux défis sont à relever dans les années à venir et la collaboration CLI/ANCCLI est, plus que jamais, nécessaire.

Dans ce contexte, la question centrale de travail de la journée est : « Quelles sont les conditions et les moyens d'un renforcement des synergies entre les CLI entre elles et avec l'ANCCLI pour qu'elles puissent répondre ensemble aux défis identifiés ? ».

7 défis sont identifiés autour de cette question centrale (voir ci-contre).

Le principe de cette journée d'échanges entre les Présidents (ou leurs représentants) et les chargés de mission des CLI et de l'ANCCLI est bien accueilli. Le questionnement central et les 7 défis proposés sont apparus pertinents et opportuns. **Si les CLI sont souveraines et qu'il est rappelé l'importance de maintenir leur indépendance ainsi que celle de l'ANCCLI, certains Présidents de CLI expriment une inquiétude de devoir faire face, de façon isolée, à toutes les responsabilités qui découlent de la parution du nouveau décret.** Ainsi, tous les participants reconnaissent la nécessité de rencontres annuelles régulières, entre décisionnaires, pour échanger et faire le point sur les situations vécues sur les territoires.

Il ne s'agit pas d'ajouter une instance statutaire supplémentaire mais de créer un lieu d'échanges et de construction d'enjeux communs, un « séminaire annuel » de l'ANCCLI ou un « Comité de coordination inter-CLI-ANCCLI ». **Ce lieu d'échanges aurait vocation à permettre une mise en réseau effective entre les CLI entre elles sans préjudice de l'autonomie et de la liberté de s'engager de chacune de ces structures.**

Au fil des rencontres, les CLI et l'ANCCLI partageraient leurs préoccupations respectives (du niveau local au niveau national et inversement) et discuteraient autour d'enjeux transversaux pour établir des positions communes sur ces sujets clés, renforçant ainsi le poids des messages portés aux niveaux nationaux et locaux. Pour exemple, des synergies optimales pourraient être développées entre les CLI elles même pour assurer une meilleure circulation de l'information (notamment des CLI d'un même bassin de vie), une réelle valorisation des actions menées par chacune des CLI et par l'ANCCLI¹, une transmission effective des besoins réciproques des CLI et de l'ANCCLI pour une meilleure synergie des modes d'action, etc.

RECOMMANDATION

Créer un séminaire annuel des Présidents de CLI ou Comité inter-CLI-ANCCLI, lieu d'échanges réguliers, permettant une meilleure circulation de l'information, une valorisation des actions et une transmission des besoins réciproques (au niveau local, au niveau national et autour d'enjeux transversaux) des CLI et de l'ANCCLI, sans préjudice de l'autonomie et de la liberté de s'engager de chacune des structures.

7 DÉFIS

Susciter le concernement (manière de se sentir concerné), l'engagement et l'implication des acteurs du territoire.

1

Créer les conditions pour que les CLI puissent s'approprier les enjeux de sûreté et de transparence nucléaire, se forger un point de vue et, à terme, mettent en œuvre des stratégies pour exercer leurs missions de suivi et d'information public (aujourd'hui et demain).

Construire des procédures pour élaborer des positions, selon les cas, à l'échelle de chaque CLI ou de façon collective à l'échelle de l'ANCCLI ou de façon commune à l'échelle de l'ensemble du réseau des CLI et de l'ANCCLI, sur les questions d'information, de sûreté et de transparence.

3

Renforcer les synergies et l'optimisation des moyens des CLI et de l'ANCCLI – Proposer des adaptations des pratiques des CLI et de l'ANCCLI.

Inscrire l'action des CLI et de l'ANCCLI dans des réseaux de partenariats (locaux, nationaux et européens) politiques, techniques, scientifiques, éducationnels, professionnels pour que ces partenaires puissent s'approprier les enjeux qu'elles portent et les intégrer dans leur propre approche stratégique.

5

Accompagner le renforcement de l'ouverture et de l'information vers le public - développer, professionnaliser et mutualiser les outils de communication au service des CLI et de l'ANCCLI.

Créer sur le long terme les conditions d'un renouvellement intergénérationnel de la fonction sociétale d'information et de vigilance sur la sûreté nucléaire et la transparence.

7

SYNTHÈSE DES 20 RECOMMANDATIONS

Cette journée fait ressortir 20 recommandations, classées en 3 grands thèmes.

FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN DES CLI ET RELATION AVEC L'ANCCLI

Recommandation 1

Instaurer un séminaire annuel des Présidents de CLI ou Comité inter-CLI-ANCCLI, lieu d'échanges réguliers, permettant une meilleure circulation de l'information, une valorisation des actions, une transmission des besoins réciproques (au niveau local, au niveau national et autour d'enjeux transversaux) et un partage régulier des préoccupations et des attentes des CLI et de l'ANCCLI, **sans préjudice de l'autonomie et de la liberté de s'engager de chacune des structures.**

Recommandation 2

Prendre le temps de constituer des éléments de doctrines comme fondement d'un dessein commun, permettant, notamment, de prendre des positions communes rapidement si nécessaire.

Recommandation 3

Rechercher des synergies avec d'autres enjeux que le seul domaine de la sûreté nucléaire. Inscrire les questions des CLI dans une perspective plus large des questions d'énergie, d'environnement et de transition écologique et économique. Aborder les questions nucléaires en les rattachant à d'autres thématiques traitées au niveau des territoires (risques majeurs, environnement, santé...).

Recommandation 4

Lancer des projets donnant envie de s'investir : visites d'installation, formations attractives (dont jeux sérieux), organisation de réunions multirisques (au-delà du seul risque nucléaire), implication des acteurs dans des dossiers concrets et du quotidien (ex : études épidémiologiques).

Recommandation 5

Renforcer l'action du club des chargés de mission.

Recommandation 6

Multiplier l'organisation de réunions inter-CLI par bassin de vie ou par thématique commune avec le support organisationnel et technique de l'ANCCLI.

Recommandation 7

Impliquer davantage les élus (départementaux, président des Conseils départementaux) qui jouent un rôle clé pour susciter le concernement (manière de se sentir concerné) des acteurs du territoire et permettre le lancement de projets qui donnent envie de s'investir dans l'action des CLI.

Recommandation 8

Lever les obstacles pratiques à la mobilisation des nouveaux membres de CLI (remboursements des déplacements, réunions délocalisées, aménagement des horaires de réunions).

Recommandation 9

Tirer avantage de l'action internationale des CLI et de l'ANCCLI comme moyen de **porter la voix des CLI au niveau international** et, en retour, d'appuyer les vues des CLI sur le plan national.

FORMATION ET MONTÉE EN COMPÉTENCE

Recommandation 10

Mettre en place un plan de formation ambitieux permettant l'appréhension des enjeux constitutifs des différents domaines des activités nucléaires.

Recommandation 11

Mobiliser une expertise pluraliste au sein des CLI et de l'ANCCLI incluant des experts issus de la société civile.

Recommandation 12

Mettre en place une **veille numérique**, des **fiches techniques**, des fiches « décryptage de l'actualité nucléaire » ... à partager avec les CLI pour les tenir informées et sensibilisées, au-delà des sujets qu'elles abordent localement.

Recommandation 13

Recenser les ressources d'expertises disponibles sur chaque territoire et leurs conditions de mise en œuvre (laboratoires de recherche, experts indépendants) et mettre à jour les informations.

Recommandation 14

Sensibiliser les membres de CLI et les populations via la thématique de la gestion de crise et du post-accidentel :

- développer des exercices de crise avec application des évacuations en conditions réelles,
- communiquer sur l'action des CLI en saisissant l'opportunité du passage des PPI à 20 km,
- utiliser l'outil OPAL ou des jeux interactifs de type PEP comme outil de sensibilisation des membres de CLI.

INFORMATION DU PUBLIC ET DES ACTEURS LOCAUX

Recommandation 15

Améliorer la diffusion de l'information à destination du grand public (analyse des différents supports d'information relatifs à la tenue des réunions publiques, forum d'échanges inter-CLI-ANCCLI sur les méthodes et les supports d'organisation des réunions publiques, identification des contenus d'information à caractère pédagogique disponibles).

Recommandation 16

Redynamiser le format actuel des réunions des CLI pour le rendre plus attractif pour les jeunes.
Exemple : expérimentation d'un « collège des Jeunes » au sein des CLI permettant à des scolaires de suivre le travail des CLI.

Recommandation 17

- Proposer une formation sur les questions de communication (gestion des relations avec les médias...),
- Recenser et accompagner les CLI sur les **réseaux sociaux**,
- Favoriser l'utilisation des outils locaux de communication (bulletins municipaux, associatifs, radios locales...).

Recommandation 18

Élaborer des documents de présentation des travaux des CLI et de l'ANCCLI pour faciliter le travail des chargés de mission et des CLI dans la prise de contact avec les partenaires.

Recommandation 19

Développer des actions de sensibilisation vers les écoles, collèges, lycées (en axant sur les volets santé, environnement, sûreté) avec le support d'outils comme les jeux interactifs et des partenaires comme les ALEC et l'IFFOR-ME.

Recommandation 20

Vis-à-vis de la sensibilisation des étudiants, **mettre en place des partenariats avec les universités scientifiques** (stages, thèses de type bourse CIFRE, etc.) ... Le service civique apparaît également comme une piste complémentaire pour sensibiliser les jeunes adultes.

ÉCHANGES ET DISCUSSIONS



SUSCITER LE CONCERNEMENT (MANIÈRE DE SE SENTIR CONCERNÉ), L'ENGAGEMENT, L'IMPLICATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Pistes de travail de ce défi

- Sensibilisation continue des membres des CLI (notamment des nouveaux membres) sur les enjeux des activités nucléaires (sûreté, environnement, santé, etc.) et sur la responsabilité des CLI en matière d'information et de suivi du fonctionnement des activités nucléaires.
- Renforcement de l'ancrage local en impliquant davantage les membres des CLI dans les groupes de travail de l'ANCCLI.
- Intégration des sujets du nucléaire dans des problématiques territoriales plus globales (par exemple sujets multirisques).
- Opportunité du défi de l'élargissement des PPI (de 10 à 20 km).

Discussions

Les participants identifient l'engagement des élus (départementaux, Président des Conseils départementaux, ...) et de leur administration comme central et prioritaire.

La question est : comment les impliquer davantage dans l'action des CLI et de l'ANCCLI, dans la mesure où ils jouent un rôle clé pour susciter le concernement (l'envie de participer, de s'impliquer) des acteurs du territoire ?

En outre, il apparaît important, dans le cadre du nouveau contexte institutionnel, de susciter une prise de conscience de tous les élus concernés et notamment sur leurs nouvelles responsabilités en matière de fonctionnement de la CLI.

L'implication des nouveaux acteurs et/ou la remobilisation des acteurs présents sont des problématiques identifiées par tous depuis longtemps.

Les participants évoquent quelques pistes de travail pour avancer sur ce sujet :

- Permettre matériellement leur participation et leur mobilisation en levant les obstacles pratiques : faciliter les remboursements des déplacements, organiser des réunions délocalisées, aménager les horaires des réunions pour qu'elles soient compatibles avec celles d'une activité professionnelle, etc.
- Constituer un projet et des activités « désirables » (qui donnent envie de s'investir) comme des visites d'installations, la mise en place de formations, l'organisation de réunions multirisques sur des thèmes plus larges que le seul risque nucléaire, etc. Il est important d'impliquer les acteurs dans des dossiers concrets qui font partie de leur quotidien (le site d'une INB n'est pas à suivre uniquement en période de crise mais tout au long de l'année). Exemple : mener des études épidémiologiques ou faire du suivi de l'environnement comme le font certaines CLI.

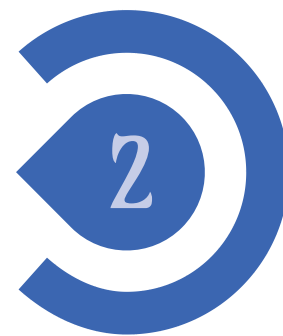
L'ANCCLI, en tant que facilitateur et relai des CLI, est identifiée et plébiscitée dans la mise en œuvre de ce concernement.

De même, lorsque la CLI peut assurer le financement d'un chargé de mission, celui-ci, est réellement considéré comme le maillon clé de la chaîne de transmission des informations et comme force mobilisatrice notamment lorsqu'il dispose du soutien de son Président de CLI (animer, mobiliser, tous les membres de la CLI pour leur proposer et piloter des groupes de travail).

DÉFI 1 : RECOMMANDATIONS

- **Impliquer davantage les élus** (départementaux, Président des Conseils départementaux, ...) qui jouent un rôle clé pour susciter le concernement des acteurs du territoire et permettre le lancement de projets qui donnent envie de s'investir dans l'action des CLI.
- **Lever les obstacles pratiques à la mobilisation des nouveaux membres de CLI** (remboursements des déplacements, réunions délocalisées, aménagement des horaires de réunions...).
- **Lancer des projets donnant envie de s'investir** : visites d'installation, formations attractives (dont jeux), organisation de réunions multirisques (au-delà du seul risque nucléaire), implication des acteurs dans des dossiers concrets et du quotidien (ex : études épidémiologiques).

CRÉER LES CONDITIONS POUR QUE LES CLI PUISSENT S'APPROPRIER LES ENJEUX DE SÛRETÉ ET DE TRANSPARENCE NUCLÉAIRE, PUISSENT SE FORGER UN POINT DE VUE ET, À TERME, METTENT EN ŒUVRE DES STRATÉGIES EFFICACES POUR EXERCER LEURS MISSIONS DE SUIVI ET D'INFORMATION PUBLIC (AUJOURD'HUI ET DEMAIN)



Pistes de travail de ce défi

- Propositions de différents types de formations : modules de formation généralistes ou spécialisés avec mise à jour régulière, organisation de visites de sites, jeux interactifs (par exemple, sur la gestion des déchets et le post-accidentel) pour sensibiliser les jeunes générations.
- Développements de nouveaux outils de communication : plateforme e-learning, développement de MOOC, capsules vidéo, etc.
- Rédactions de guides méthodologiques (par exemple sur la surveillance environnementale).
- Organisation de séminaires nationaux.
- Développement des synergies entre les membres de CLI, les membres des Groupes Permanents de l'ANCCLI, les participants aux séminaires techniques, les acteurs qui ont un accès privilégié à l'expertise et à la recherche.
- Accès à l'expertise non institutionnelle et mobilisation d'un réseau d'experts de la société civile.
- Participation à la recherche nationale et européenne.

Discussions

Relever ce défi 2 implique, d'une part, la **mise en place d'un plan de formation ambitieux** (A) permettant l'appréhension des enjeux constitutifs des différents domaines des activités nucléaires, et d'autre part, la **mobilisation d'une expertise au service des CLI et de l'ANCCLI** (B) : expertise pluraliste incluant des experts issus de la société civile.

A - Construire les compétences des membres de CLI est un processus qui nécessite du temps ainsi que des ressources financières et humaines.

Les participants plébiscitent l'idée d'un parrainage de chaque nouvel entrant de la CLI par un membre ayant déjà de l'expérience au sein de la CLI et issu du même collège afin d'assurer une bonne transmission de l'information et privilégier les contacts entre les membres.

De même, ils soutiennent l'idée d'une journée de formation pour permettre aux nouveaux membres notamment de disposer de « bases » afin d'aborder les sujets nucléaires avec un bagage minimum.

Plus généralement, ils recommandent que l'ANCCLI propose aux CLI des outils de formation (plateforme e-learning,...). Dans la même optique, l'ANCCLI pourrait s'appuyer sur des outils innovants de formation comme les « serious game » développés, par exemple, dans le cadre de différents programmes de recherche européens (TERRITORIES, CONFIDENCE, SITEX II) ou nationaux (IRSN, bureaux d'études privés...). Il serait intéressant que ces formations soient dispensées, si possible localement (exemple de la formation sur la « sûreté » organisée sur le bassin de la Loire en novembre 2019).

B - La mobilisation d'une expertise pluraliste suppose la mise en place d'un certain nombre d'outils. Les participants notent en premier lieu que la culture vis-à-vis de l'expertise varie selon les CLI. Si certaines CLI ont vocation à se constituer en « productrice » d'expertise (complémentaire à l'expertise institutionnelle existante), d'autres CLI ressentent moins cette nécessité.

Pour la CLI qui souhaite produire des expertises, il est recommandé, en premier lieu, d'effectuer un recensement des ressources d'expertise disponibles sur son territoire (laboratoires de recherche, experts indépendants) et de mettre régulièrement à jour ces informations.

De son côté, l'ANCCLI pourrait jouer un rôle de fournisseur d'informations en constituant un forum sur lequel seraient disponibles des fiches techniques ainsi qu'un espace question/réponses (liste des questions de base et des réponses accessibles). C'est d'ailleurs une action de ce type que l'ANCCLI a mis en place avec l'ASN et l'IRSN dans le cadre d'une Foire Aux Questions (FAQ) élaborée suite aux dialogues techniques organisés sur les 4e ré examens de sûreté des réacteurs de 900 MWe. Plus précisément, il s'agit d'un document qui résume les informations basiques sur des sujets clés (avec 20 questions fondamentales et des réponses courtes de 4-5 lignes).

Cette initiative sera reproduite dans le cadre du dialogue technique sur le projet piscine entreposage centralisé de combustible usé.

De même, l'ANCCLI pourrait aussi centraliser les fiches déjà réalisées par ses experts scientifiques associés, par son Groupe Permanent Santé et les rendre accessibles à l'ensemble des CLI.

Enfin, l'ANCCLI pourrait établir une liste des ressources d'expertise pluraliste disponibles sur les territoires et au niveau national pour les CLI. Les participants soulignent cependant que les procédures actuelles de consultation des CLI sont inadaptées dans la mesure où elles n'accordent pas le temps nécessaire pour mener à bien le travail d'expertise, impliquer les membres non techniciens, les faire réagir de manière équilibrée et produire une réponse pertinente à la consultation. Il apparaît nécessaire que cela change afin d'anticiper les points importants pour pouvoir, en amont, travailler ces sujets en profondeur.

DÉFI 2 : RECOMMANDATIONS

- **Mettre en place un plan de formation ambitieux** permettant l'appréhension des enjeux constitutifs des différents domaines des activités nucléaires :
 - **Organiser des journées de formation** fournissant un bagage minimum aux nouveaux membres, incluant un parrainage de chaque nouvel entrant et la remise d'un livret présentant les principales actions des CLI et de l'ANCCLI.
 - **Mettre en place une plateforme de formation** par l'ANCCLI à disposition des CLI.
 - **S'appuyer sur des outils innovants** (ex : « jeux sérieux »).
- **Mobiliser une expertise pluraliste au sein des CLI et de l'ANCCLI** incluant des experts issus de la société civile :
 - **Mettre en place une veille numérique et un forum contenant des fiches techniques** avec les informations basiques sur des sujets clés (sûreté, démantèlement, déchets...).
 - **Recenser les ressources d'expertises disponibles sur chaque territoire** et leurs conditions de mise en œuvre (laboratoires de recherche, experts indépendants) et mettre à jour les informations.



CONSTRUIRE DES PROCÉDURES POUR ÉLABORER DES POSITIONS, SELON LES CAS, À L'ÉCHELLE DE CHAQUE CLI OU DE FAÇON COLLECTIVE À L'ÉCHELLE DE L'ANCCLI OU DE FAÇON COMMUNE À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU DES CLI ET DE L'ANCCLI, SUR LES QUESTIONS D'INFORMATION, DE SÛRETÉ ET DE TRANSPARENCE

Pistes de travail de ce défi

- Création d'une instance des Présidents de CLI, préfigurée par cet atelier stratégique du 09 avril 2019, pour examiner, à échéance régulière, des questions stratégiques et élaborer un point de vue commun.
- Développement de procédures de communication réactives dans le réseau des CLI et de l'ANCCLI afin de pouvoir prendre des positions au niveau national et européen dans les délais requis (ceci pourrait être inclus dans le règlement intérieur de l'ANCCLI).
- Co-construction avec le réseau des CLI et de l'ANCCLI d'une veille des préoccupations territoriales sur le suivi des installations nucléaires pour éclairer l'action des donneurs d'ordre en matière de sûreté (observatoire national).
- Poursuite de la stratégie internationale de l'ANCCLI (ACN, NTW, HERCA - WENRA, etc.) pour renforcer la visibilité des travaux des CLI au niveau national et européen. Exemple : partenariat avec la Commission Européenne à la mise en place de la démarche ACN Europe (2008-2013).

Discussions

Les participants sont unanimes : de la même façon que pour la mobilisation de l'expertise, la construction de procédures visant à élaborer des positions communes nécessite d'anticiper et de prendre le temps, en amont, de constituer des éléments de doctrines comme base d'un dessein commun, permettant de prendre des positions sur le vif sur des questions d'actualité, le moment venu.

L'idée d'un séminaire annuel des Présidents de CLI est encore évoquée.

Cependant, la mise en place de moments réguliers d'échanges informels (au moins une fois par an) n'exclut pas la mise en place de tous les autres outils de type veille, observatoire, etc. permettant d'organiser un partage des préoccupations et des attentes des CLI et de l'ANCCLI.

En outre, l'organisation de réunions inter-CLI (par entité territoriale pertinentes, comme l'inter-CLI du Val de Loire ou les rencontres des CLI du Sud-Est) apparaît comme une priorité permettant d'améliorer la réactivité du réseau des CLI.

L'ANCCLI pourrait ainsi être mobilisée comme support organisationnel et comme pourvoyeur d'informations fiables.

Les échanges entre les CLI sur des thématiques communes comme le démantèlement, la surveillance de l'environnement ou/et par bassin de vie ou par entité sociogéographique pertinente permettent de constituer des éléments de réflexion en commun sur ces thématiques qui pourront être regroupés sous la forme de fiches techniques (comme celle qui existe sur le débat public) et constitueront des ressources mobilisables par l'ensemble des CLI.

Les participants suggèrent la mise en place de groupes de travail au sein de chaque CLI pour effectuer un travail de fond sur des thématiques clés et pour servir de relai avec les Groupes Permanents de l'ANCCLI.

Les actions que mènent les CLI et l'ANCCLI à l'international sont bien perçues car elles permettent de porter la voix des CLI au niveau international et national et de renforcer leur poids politique au niveau national (vis-à-vis des interlocuteurs nationaux comme l'ASN, l'IRSN, le Parlement et les services de l'Etat).

DÉFI 3 : RECOMMANDATIONS

- **Prendre le temps de constituer des éléments de doctrines comme fondement d'un dessein commun**, permettant, notamment, de prendre des positions communes plus rapidement si nécessaire :
 - **Mettre en place des outils** (veille, observatoire, séminaire annuel des Présidents de CLI, etc.) permettant d'organiser un **partage régulier des préoccupations et des attentes des CLI et de l'ANCCLI**.
- **Multiplier l'organisation de réunions inter-CLI** par bassin de vie ou par thématique commune avec le support organisationnel et technique de l'ANCCLI.
- Constituer des **Groupes de Travail au sein de chaque CLI** pour effectuer un travail de fond sur des thématiques clés et servir de **relai aux Groupes Permanents de l'ANCCLI**.
- Tirer avantage de l'action internationale des CLI et de l'ANCCLI comme moyen de **porter la voix des CLI au niveau international** et en retour d'appuyer les vues des CLI sur le plan national.



Pistes de travail de ce défi

- Développement des activités du club des chargés de mission (partage des informations, guide des bonnes pratiques, etc.) :
 - Création d'un forum dédié pour favoriser la coopération des chargés de mission et mise à disposition d'un fond documentaire commun.
 - Contribution du site de l'ANCCLI comme outil de coopération inter-régionale (espace réservé pour faire un focus sur des actions conduites en local - ex : voyage des CLI de la Manche au Japon et reportages associés).
- Accompagnement des actions en réseau des CLI (réunions inter-CLI, bassins de CLI, etc.).
- Amélioration du partage des informations diffusées dans les groupes de travail, groupes permanents, les dialogues techniques, etc.
 - Développement d'une politique systématique de diffusion des résultats par des moyens de communication appropriés : charte d'engagement, notes de vulgarisation et de capitalisation », etc.
- Accompagnement des CLI dans le cadre du renouvellement régulier de leurs membres
- Proposition de processus d'expérimentation pour toutes initiatives innovantes à initier par l'ANCCLI et des CLI volontaires avant une éventuelle généralisation.

Discussions

Dans le cadre de ce défi, les participants soulignent le rôle de l'ANCCLI comme pourvoyeuse de services aux CLI.

L'action du club des chargés de mission est plébiscitée par tous. Certains souhaiteraient même que la participation à ce Club soit obligatoire. Il est néanmoins rappelé que l'existence de chargés de mission pour chaque CLI implique l'existence de moyens suffisants dans chaque CLI. En l'absence de chargés de mission, il est suggéré, a minima, la participation d'un représentant de la CLI pouvant relayer les informations aux autres membres de sa CLI. Par ailleurs, la mise en place d'un intranet ou/et d'un système (compte WhatsApp ou autre) permettant aux chargés de missions et aux CLI d'échanger au quotidien entre eux sur des questionnements et des difficultés rencontrées, apparait comme une priorité.

Enfin, les participants proposent de renforcer les synergies et la mutualisation de l'action des CLI par l'organisation de réunions inter-CLI dans une logique de bassin de vie ou de réunions thématiques (voir défi 3) à la réserve près que ce niveau d'action ne se substitue pas aux relations entre les CLI et l'ANCCLI : ce niveau inter-CLI constitue un niveau d'échanges pertinent mais la capacité des CLI à faire remonter des informations issues du local auprès de l'ANCCLI doit persister.

DÉFI 4 : RECOMMANDATIONS

- **Renforcer l'action du club des chargés de mission :**
 - **Participation a minima d'un représentant de la CLI** pour relayer les informations à défaut d'un chargé de mission.
 - **Mise en place d'un intranet** permettant d'échanger sur des questionnements ou difficultés au quotidien.
- **Capitaliser les travaux des CLI, des GP de l'ANCCLI et des GT nationaux.**



INSCRIRE L'ACTION DES CLI ET DE L'ANCCLI DANS DES RÉSEAUX DE PARTENARIATS (LOCAUX, NATIONAUX ET EUROPÉENS) POLITIQUES, TECHNIQUES, SCIENTIFIQUES, ÉDUCATIONNELS, PROFESSIONNELS POUR QUE CES PARTENAIRES PUISSENT S'APPROPRIER LES ENJEUX QU'ELLES PORTENT ET LES INTÉGRER DANS LEUR PROPRE APPROCHE STRATÉGIQUE

Pistes de travail de ce défi

- Développement de partenariats à l'échelle territoriale (France et pays riverains) avec les réseaux de professionnels et d'acteurs locaux susceptibles de relayer et d'intégrer dans leurs propres problématiques les enjeux des CLI (pompiers, services d'urgence, éducation, médecins, pharmaciens, réseaux ARS, etc.) Le cas échéant, en s'intégrant dans les politiques et outils de communication de ces acteurs (ex : mairies, ARS, etc.).
- Multiplication des échanges transfrontaliers.
- Engagement de coopérations avec des associations d'élus dont AMF, ADF, AMARIS et ARCICEN :
 - Présentation de l'activité des CLI devant les conseils départementaux.
 - Mise en place de relations privilégiées avec :
 - la Commission du développement durable de l'ADF,
 - la Commission numérique de l'ADF (concernant le développement des outils numériques des CLI auprès du public),
 - la Commission SDIS (pour développer des partenariats locaux avec les services de secours).
- Développement des relations avec les différents ministères : Environnement, Intérieur, Santé, Industrie/Économie.
- Développement des relations avec le Parlement et l'OPECST pour contribuer effectivement à la réflexion parlementaire (auditions, recommandations).

Discussions

Sur ce défi, les participants constatent que la nature des partenariats avec les organismes cités ci-dessus sont variables selon les contextes locaux et les CLI concernées. Afin de faciliter le travail des chargés de mission et des CLI dans la prise de contact avec les partenaires, l'ANCCLI pourrait proposer des documents de présentation des travaux des CLI et de l'ANCCLI (cf projet du Guide d'accueil).

Il ressort également des discussions qu'il faudrait dépasser le champ nucléaire pour trouver des synergies avec d'autres domaines (analyses multirisques). Cette piste importante devrait être approfondie.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire d'aborder les questions que traitent les CLI non plus sous le seul angle nucléaire mais en les inscrivant dans la perspective plus large de la transition énergétique et/ou des enjeux territoriaux, comme la gestion des risques majeurs, la qualité de l'air, l'éducation (particulièrement dans le cadre d'une démarche auprès des écoles ou des collèges et lycées).

Pour ce faire, il serait par exemple intéressant pour les CLI d'établir un partenariat avec les Agences locales pour l'énergie et le climat (ALEC), quand il en existe une sur leur territoire, puisque leur objectif en tant qu'organisme d'animation territoriale à vocation d'intérêt général est « *de favoriser au niveau local la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre* ».

En effet, la transition énergétique implique, quelle que soit la part que doit y occuper le nucléaire, une nécessaire prise en compte des enjeux de sûreté nucléaire, de protection radiologique et de transparence qui sont associés à la conduite des installations existantes, à la gestion des déchets radioactifs, au démantèlement ou à la création de nouvelles installations, ..., autant de sujets qui entrent dans le mandat de suivi des CLI.

Pour renforcer la sensibilisation des élus, les participants proposent de profiter des prochaines élections municipales pour que les CLI (avec soutien de l'ANCCLI) puissent organiser des réunions de sensibilisations vers ces acteurs primordiaux des territoires. En termes de partenariat avec les élus, les structures et fédérations proposées ci-dessus apparaissent pertinentes, mais il ressort des conclusions des groupes de travail qu'il convient de se focaliser en priorité sur l'ADF (en développant des échanges avec les commissions techniques dont celle du développement durable) et l'AMF dans un premier temps.

Enfin, un travail particulier est à effectuer dans des contextes transfrontaliers : il est recommandé de cibler de manière prioritaire les partenaires (notamment administrations transfrontalières et populations concernées par les changements apportés par le nouveau décret dans la composition des CLI).

DÉFI 5 : RECOMMANDATIONS

- **Élaborer des documents de présentation des travaux des CLI et de l'ANCCLI** pour faciliter le travail des chargés de mission et des CLI dans la prise de contact avec les partenaires (Guide accueil).
- **Rechercher des synergies avec d'autres enjeux que le seul domaine nucléaire**, inscrire les questions des CLI dans la perspective plus large de la transition énergétique.
- **Établir un partenariat avec les Agences locales pour l'énergie et le climat (ALEC).**
- **Développer des partenariats avec différentes associations d'élus en se focalisant en priorité sur l'ADF et l'AMF** dans un premier temps.



Pistes de travail de ce défi

- Mobilisation des élus pour améliorer l'information du public localement (par exemple, les mairies sont des supports-clés pour la promotion, en amont et en aval, des réunions publiques ou pour véhiculer les informations partagées au sein des CLI).
- Mise à disposition des CLI des savoir-faire et des outils pour l'organisation des réunions publiques :
 - Partage du REX d'expérience des CLI,
 - Diffusion et mise à jour du guide de bonnes pratiques de l'ANCCLI pour la tenue des réunions publiques,
 - Recueillement des préoccupations des citoyens à l'occasion des réunions publiques.
- Appui sur la communication territoriale pour mieux faire connaître les travaux des CLI :
 - Renforcement de la communication sur les réseaux sociaux (exemple : formations sur les outils numériques),
 - Information régulière vers la population, notamment en s'appuyant sur les outils de communication de la CLI et des autres acteurs locaux,
 - Développement des outils de veille efficaces.
- Utilisation des réseaux sociaux pour mieux faire connaître les initiatives des CLI.

Discussions

Concernant ce défi d'ouverture de l'information au grand public, l'importance de la sensibilisation des élus aux enjeux et aux responsabilités des CLI est soulignée. Les maires et les élus d'EPCI particulièrement jouent un rôle central car ils représentent l'une des sources d'information clé pour les populations locales. Pour les sensibiliser, les participants proposent la constitution de revues de l'activité regroupant les actions des CLI et les sujets liés au nucléaire qui concernent le territoire. Ces revues pourraient servir de support pour que les CLI (via leurs chargés de missions notamment) aillent à la rencontre de ces élus et les sensibilisent aux missions des CLI.

Ils proposent également de développer des exercices de crise à vocation sécurité civile avec une mobilisation et mise en situation des populations (évacuation de quartiers, des écoles, points de regroupement...) pour redonner une actualité au sujet pour les élus et les populations concernées et leur redonner les bons réflexes. Le passage des PPI à 20 km est à ce titre une occasion à saisir pour communiquer sur l'action des CLI. Si ce n'est pas une communication directe par les CLI, il est observé qu'elle doit être faite en partenariat avec les CLI que celles-ci devraient être, à minima, consultées sur le contenu de cette communication.

L'usage par les CLI de l'outil OPAL ou des jeux interactifs (« serious game ») comme outil de sensibilisation des élus (et des membres de CLI de manière plus large) aux enjeux post-accidentels (cf défi 2) est aussi recommandé.

L'importance du rôle de l'ANCCLI comme soutien méthodologique aux CLI pour ce type d'action est soulignée.

L'amélioration de la communication des CLI et notamment des sites Internet de certaines CLI (qui est en fait celui du département) est identifiée comme une priorité. Les participants soutiennent l'idée d'une formation de sensibilisation des chargés de mission et/ou des personnes référentes en charge de la communication de la CLI.

Par ailleurs, les participants recommandent que l'ANCCLI mette en place une formation sur les questions de communication à destination des membres de CLI pour leur permettre de mieux gérer leurs relations avec les médias traditionnels (presse, etc.) qui pourrait prendre la forme de conseils sur la façon de répondre en urgence sur des questions d'actualité. Des contenus sur des positions communes proposés dans le cadre des défis précédents (questionnement central, défi 3) pourrait compléter cette formation.

La question de la présence des CLI sur les réseaux sociaux se pose, particulièrement pour atteindre les jeunes générations (cf défi 7). Il est à noter que les avis divergent selon les CLI sur cet usage des réseaux sociaux. Il ressort que Facebook peut être un outil de communication à condition de l'alimenter régulièrement (de manière hebdomadaire). D'autres réseaux sociaux comme twitter apparaissent trop chronophages pour être vraiment efficaces. Quoiqu'il en soit, la gestion des réseaux sociaux est un vrai métier qui demande une compétence technique et du temps, ce qui nécessite de mettre en place des ressources adéquates pour développer une telle stratégie. Il est proposé le développement d'une formation sur les réseaux sociaux comme celle que l'ANCCLI a récemment mise en place pour les chargés de mission.

Concernant la diffusion de l'information relative à la tenue des réunions publiques, l'usage de médias classiques (presse, radio, télé) via le support du service de communication du département apparaît au premier abord être un canal légitime et suffisant. Il est recommandé que l'ANCCLI conduise une analyse des différents supports pour indiquer aux CLI ceux qui sont les plus adaptés à chaque type de réunions.

Concernant l'information vers le grand public, les participants constatent qu'il n'est pas toujours suffisant de rendre l'information accessible ; les personnes n'allant pas chercher cette information de manière systématique. En outre, la connaissance des enjeux associés aux activités nucléaires est disparate selon les territoires, les personnes habitant près d'une INB étant souvent mieux formées et informées que sur le reste du territoire.

Face à la relative défiance sociétale actuelle vis-à-vis des sources institutionnelles d'information, les CLI apparaissent comme une source de communication indépendante de par le caractère pluraliste de leur composition. Il est recommandé que l'ANCCLI mette à disposition des CLI des outils de savoir-faire pour organiser les réunions publiques via un forum d'échanges informels (ou intranet). Il est précisé que les outils de communication des communes (bulletin municipal, ...) sont tout à fait pertinents et sont à utiliser.

Par ailleurs, il est rappelé que l'IRSN développe des contenus d'information à caractère pédagogique qui sont mis à disposition des CLI. Ces dernières peuvent s'en saisir pour transmettre les informations clés aux populations.

DÉFI 6 : RECOMMANDATIONS

- **PROPOSITIONS À METTRE EN ŒUVRE PAR LES CLI**
 - **Elaborer des revues dans lesquelles les CLI pourraient recenser les actions qu'elles mènent ainsi que les sujets liés au nucléaire sur le territoire** afin d'aller à la rencontre des maires et des élus d'EPCI.
 - **Sensibiliser les membres de CLI et les populations sur les thèmes « gestion de crise » et « post-accidentel » :**
 - **développer des exercices de crise avec une mise en situation des populations,**
 - **intensifier la communication sur l'action des CLI à l'occasion du passage des PPI à 20 km,**
 - **utiliser l'outil OPAL ou des jeux interactifs** de type PEP comme outils de sensibilisation des membres de CLI,
 - **s'appuyer sur les outils de communication des communes** (bulletin municipal...).
- **PROPOSITIONS EN SOUTIEN AUX CLI À METTRE EN ŒUVRE PAR L'ANCCLI**
 - **Communication :**
 - **Formation sur les questions de communication :** aide pour assurer aux CLI une meilleure gestion de leurs relations avec les médias traditionnels
 - **Formation sur l'usage des réseaux sociaux** afin de permettre aux CLI d'accroître leur présence sur les réseaux sociaux et d'atteindre les jeunes générations
 - **Diffusion de l'information à destination du grand public :**
 - L'ANCCLI pourrait réaliser une **analyse des différents supports d'information** relatifs à la tenue des réunions publiques pour proposer ensuite un guide pour les CLI permettant d'optimiser l'usage de ces outils (bulletin municipal des communes...).
 - L'ANCCLI pourrait **mettre en place un forum d'échanges (intranet) inter-CLI-ANCCLI dédié à l'organisation des réunions publiques.**
 - Identification des contenus d'information à caractère pédagogique disponibles par l'ANCCLI (exemple : contenu sur le site IRSN).



CRÉER SUR LE LONG TERME LES CONDITIONS D'UN RENOUVELLEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL DE LA FONCTION SOCIÉTALE D'INFORMATION ET DE VIGILANCE SUR LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET LA TRANSPARENCE

Pistes de travail de ce défi

- La question du renouvellement intergénérationnel est à relier à la question du sens de l'action des membres de la société civile engagés dans le suivi des activités nucléaires (voir évolution du contexte sociétal).
- A court terme, une piste : le recrutement des jeunes retraités dans le domaine du nucléaire avec une sensibilisation du rôle qu'ils pourraient jouer au sein des CLI et de l'ANCCLI.
- Implication des jeunes dans le travail des CLI et de l'ANCCLI : bourses CIFRE, services civiques, stages, etc.
- Rapprochement avec les universités pour favoriser la participation des étudiants autour de l'expertise citoyenne.
- Mise en place de missions à réaliser par des doctorants et post-doctorants au sein des CLI et de l'ANCCLI avec un encadrement par l'université.
- Multiplication des actions de sensibilisation sur les volets santé, environnement et sûreté des activités nucléaires dès le plus jeune âge auprès des scolaires (supports de communication pédagogique : par exemple, les vidéos de Julie et Martin, etc.).
- Mise en place des outils de formation multigénérationnels adaptés pour les étudiants et les scolaires.
- Recentrage des questions nucléaires dans une approche plus globale de gouvernance des problématiques de vigilance sur le long terme (changement climatique, biodiversité, etc.) et de transition globale. Par exemple, organiser des séminaires en partenariat avec des écoles d'ingénieurs (département d'éthique), des centres de recherche en sciences sociales etc.

Discussions

Quel que soit l'avenir de l'énergie nucléaire, les problématiques de sûreté nucléaire, des déchets, du démantèlement, de radioprotection... seront présentes dans le futur. Elles devront faire l'objet d'un suivi de la part de la société. C'est donc une question intergénérationnelle. Mais de façon paradoxale, ces questions peuvent apparaître comme une problématique du passé et les conditions du passage intergénérationnel sont problématiques.

Pour susciter l'intérêt et l'implication des jeunes générations dans les travaux des CLI, les participants suggèrent d'ouvrir le questionnement sur les enjeux nucléaires en les replaçant dans une perspective plus large des questions d'énergie, d'environnement et de transition écologique et économique.

En parallèle, ils recommandent de développer la présence des CLI sur les réseaux sociaux et leur participation à des événements pédagogiques comme la Fête de la Science. Sur les réseaux sociaux, ils suggèrent également que l'ANCCLI propose des fiches contenant des données de compréhension génériques avec des chiffres clés (base de connaissance minimale) pour favoriser l'engagement de nouvelles générations, de même nature que celles proposées dans le cadre du défi 2.

Pour susciter le renouvellement intergénérationnel, l'information doit être également tournée vers les écoles, collèges et lycées. A ce titre, les participants constatent une divergence entre des expériences positives de certaines CLI avec l'Education Nationale et d'autres CLI dont les échanges sont beaucoup plus difficiles. Ils suggèrent de développer des actions de sensibilisation sur ces questions (en axant sur les volets santé, environnement, sûreté) avec le support d'outils comme les jeux interactifs et des partenaires comme les Agences Locales de l'Énergie et du Climat (déjà mentionnées dans le cadre du défi 5) et l'IFFOR-ME (avec qui l'ANCCLI a développé une convention pour aider les CLI à mener des actions spécifiquement avec les scolaires).

Pour impliquer davantage la population étudiante au sein des CLI, tous préconisent d'approfondir la piste des partenariats avec les universités scientifiques notamment, afin de mettre en place des stages, des thèses de type bourse CIFRE, etc.

Le service civique apparaît également comme une piste complémentaire pour sensibiliser les jeunes adultes.

Enfin, en matière d'organisation interne des CLI, les participants recommandent de redynamiser le format actuel des réunions des CLI pour les rendre plus attractifs pour les jeunes. La mise en place d'un « collège des Jeunes » permettant à des scolaires de suivre le travail des CLI (sur le modèle du conseil municipal des jeunes), en mobilisant les réseaux sociaux est une piste de travail évoquée par les membres présents.

DÉFI 7 : RECOMMANDATIONS

- Ouvrir les questionnements sur les enjeux nucléaires en les replaçant dans une perspective plus large des questions d'énergie, d'environnement et de transition écologique et économique.
- Développer des actions de sensibilisation vers les écoles, collèges, lycées (en axant sur les volets santé, environnement, sûreté) avec le support d'outils comme les jeux interactifs et des partenaires comme les ALEC et l'IFFOR-ME.
- Vis-à-vis de la sensibilisation des étudiants, mettre en place des partenariats avec les universités scientifiques (stages, des thèses de type bourse CIFRE, etc.) ... Le service civique apparaît également comme une piste complémentaire pour sensibiliser les jeunes adultes.
- Redynamiser le format actuel des réunions des CLI pour les rendre plus attractifs pour les jeunes. Exemple : expérimentation d'un « collège des Jeunes » au sein des CLI permettant à des scolaires de suivre le travail des CLI.

ANNEXE 1

MÉTHODOLOGIE ET ORGANISATION DES DISCUSSIONS DE LA JOURNÉE D'ÉCHANGES

Le questionnaire central de la journée est le suivant : **Quelles sont les conditions et les moyens d'un renforcement des synergies entre les CLI entre elles et avec l'ANCCLI pour qu'elles puissent répondre ensemble aux défis identifiés ?**

L'objectif de la journée est d'identifier des priorités et de recueillir des recommandations concrètes pour chacun de ses défis. Il y aura 6 ateliers composés de 6 représentants des CLI et de l'ANCCLI. Chaque atelier sera piloté par un animateur et disposera d'un rapporteur.

- Chaque atelier comprend deux sessions successives où seront traités les défis identifiés avec :
 - discussion du questionnaire central (voir ci-dessous) et de 3 premiers défis dans la session du matin,
 - discussion de 4 défis suivants dans la session de l'après-midi.
- Lors de la session du matin, un temps est accordé à la discussion par les participants du questionnaire central. Un premier tour de table permet aux participants de se présenter et d'exprimer leur accord pour aborder la discussion dans les termes proposés. Il s'agit de recueillir leurs observations ou remarques éventuelles sur ce questionnaire, avant d'engager la discussion des enjeux.
- Les animateurs des groupes assurent la modération des échanges en s'appuyant sur les règles méthodologiques de la journée (voir p.4 de ce document).
- Les animateurs des groupes rappellent ensuite pour chaque session les défis identifiés. Ils assurent la bonne gestion du temps et la distribution du temps de parole entre les différents participants. Ils s'assurent que le temps nécessaire est alloué à la discussion de chaque défi.
- A la fin de chaque session, les rapporteurs des groupes font la synthèse, remarques, priorités et recommandations identifiées par les participants.
- En fin de journée, ils présenteront les principales priorités et recommandations qui sont ressorties de la discussion de chacun des 7 défis dans le cadre de la table ronde finale (voir ci-dessous).

Organisation des discussions en groupe de travail

Le temps dévolu pour chaque session de réflexion est d'une heure trente, se découplant comme suit :

- **4 séquences de 20 minutes de discussion** : rappel des éléments du document de travail détaillé par l'animateur pour chaque défi, puis 2 tours de table permettant à chaque participant d'exprimer ses remarques et recommandations et identifier ses priorités par rapport au défi en question. Dans le premier tour de table, les participants expriment leur point de vue personnel. Dans le second tour de table, ils expriment à nouveau leur point de vue après avoir écouté les autres participants exprimer leur point de vue. Un point très important est de respecter cette procédure afin d'optimiser la qualité des échanges et la pluralité des points de vue. Il est recommandé autant que possible d'éviter que les échanges ne s'orientent vers une discussion bilatérale entre certains participants.
- **1 séquence de synthèse de 10 minutes** : synthèse des remarques et recommandations par le rapporteur et formulation des priorités qui se dégagent pour chaque défi discuté durant la session.

L'ordre de traitement et la répartition des défis par session de réflexion sont les suivants :

Première session (11h30-13h00)

- Tour de table ouvert autour du questionnement central de la journée (20 minutes) : chaque participant est amené à donner son point de vue sur le questionnement central de la journée et à formuler, le cas échéant, d'autres défis et thématiques qui lui semblent importants.
- Discussions autour du défi 1 (20 minutes) : Susciter le concernement, l'engagement, l'implication des acteurs du territoire
- Discussions autour du défi 2 (20 minutes) : Créer les conditions pour que les CLI qualifient les enjeux de sûreté et de transparence nucléaire, puissent se forger un point de vue et, à terme, mettent en œuvre des stratégies efficaces pour exercer leurs missions de suivi et d'information public (aujourd'hui et demain)
- Discussion autour du défi 3 (20 minutes) : Construire des procédures pour élaborer des positions, selon les cas, à l'échelle de chaque CLI ou de façon collective à l'échelle de l'ANCCLI ou de façon commune à l'échelle de l'ensemble du réseau des CLI et de l'ANCCLI, sur les questions d'information, de sûreté et de transparence
- Séquence de synthèse (10 minutes)

Deuxième session (14h00-15h30)

- Discussions autour du défi 4 (20 minutes) : Renforcer les synergies et l'optimisation des moyens déployés par les CLI et l'ANCCLI – Proposer des adaptations des pratiques des CLI et de l'ANCCLI
- Discussions autour du défi 5 (20 minutes) : Inscrire l'action des CLI et de l'ANCCLI dans des réseaux de partenariats (locaux, nationaux et européens) politiques, techniques, scientifiques, éducationnels, professionnels pour que ces partenaires puissent s'approprier les enjeux qu'elles portent et les intégrer dans leur propre approche stratégique
- Discussion autour du défi 6 (20 minutes) : Accompagner le renforcement de l'ouverture et de l'information vers le public - développer, professionnaliser et mutualiser les outils de communication au service des CLI et de l'ANCCLI
- Discussions autour du défi 7 (20 minutes) : Créer sur le long terme les conditions d'un renouvellement intergénérationnel de la fonction sociétale d'information et de vigilance sur la sûreté nucléaire et la transparence
- Séquence de synthèse (10 minutes)

Chaque participant aura, autant que possible, un temps égal d'expression pour s'assurer de la pluralité des avis exprimés.

Table ronde finale (15h30-16h15)

La table ronde finale est animée par Gilles Hériard Dubreuil de Mutadis et sera divisée en 8 petits tours de table interactifs de restitution : un pour le questionnement central puis un pour chaque défi abordé lors des deux sessions de réflexion.

Lors d'un tour de table, la parole sera donnée successivement à chaque rapporteur pour résumer les échanges de son groupe de travail sur le défi abordé puis la possibilité sera donnée à la salle d'ajouter des éléments.

Règles et outils méthodologiques structurant les échanges dans les groupes de discussion

Pour organiser la discussion, les animateurs des groupes de travail s'appuient sur trois règles méthodologiques permettant de réfléchir de manière constructive aux relations et aux synergies possibles entre les CLI entre elles et avec l'ANCCLI :

Renforcer l'identité de l'autre pour pouvoir passer de bons contrats avec lui :

Les acteurs de l'atelier sont sollicités pour participer à une discussion dont ils sont libres d'accepter ou de refuser les termes dont ils peuvent proposer une reformulation ou une adaptation.

Chaque participant apporte une contribution originale et spécifique. L'atelier doit permettre l'expression de la pluralité des points de vue et des différences.

Un premier tour de table est organisé qui permet à chaque participant de se présenter et d'exprimer son opinion sur le questionnement central de la journée ainsi que sur les 7 défis identifiés. Ce questionnement central et les enjeux associés sont-ils pertinents selon lui ? Le participant est-il d'accord pour les discuter ? Souhaite-t-il faire des observations ou proposer des modifications ? Le participant identifie-t-il d'autres enjeux qui sont importants de son point de vue ?

Ouvrir la coopération au désengagement pour favoriser l'engagement :

Cette seconde règle renforce la liberté des participants à s'engager ou non dans la coopération. Cette condition est nécessaire à l'adhésion du participant à une vision commune à la construction de laquelle il contribue. Chaque partenaire coopère de manière volontaire, sans contrainte.

Du point de vue de la méthodologie de la journée, c'est une règle qui invite à réfléchir aux relations entre les CLI entre elles et avec l'ANCCLI et aux modalités de coopération tout en respectant l'autonomie de chacun des acteurs et de chacune des structures. Cette règle peut conduire à formaliser des périodes d'engagement à l'issue desquelles les acteurs sont invités à reconsidérer leur engagement et à renouveler les motifs de celui-ci de façon régulière.

Fonder l'engagement sur le désir plutôt que sur la contrainte :

Cette troisième règle se situe dans la continuité de la seconde : il s'agit de réfléchir à des conditions de partenariat et de coopération en fondant celle-ci sur le désir de chaque partenaire à coopérer.

Du point de vue de la méthodologie de la journée, ce principe amène à retenir des priorités d'action sur chaque défi qui suscite l'adhésion de l'ensemble des participants et notamment au renouvellement des conditions d'engagement dans la durée (et également au plan intergénérationnel).

Ce principe invite également à réfléchir aux raisons sous-jacentes au déficit d'engagement, par exemple chez les jeunes, et à rechercher les conditions d'un engagement positif fondé sur leur désir.

En complément de ces règles méthodologiques, des outils représentant de manière schématique les différents types de relations possibles entre les CLI et ANCCLI sont mis à la disposition des participants à la journée d'échanges. Ces schémas peuvent servir à structurer les discussions et faciliter l'identification des relations CLI entre elles et avec l'ANCCLI à favoriser en priorité.

Chaque animateur est invité à engager la discussion sur chaque défi en demandant aux participants quelle(s) modalité(s) d'organisation des relations CLI et ANCCLI parmi les 4 proposées (voir pages suivantes) lui semblent le plus approprié pour répondre aux enjeux associés à ce défi.

Quatre modalités différentes pour organiser les relations entre les CLI entre elles et avec l'ANCCLI

La coopération bilatérale et multilatérale des CLI entre elles

- Ce mode d'action représente les initiatives portées par chaque CLI de manière séparée ou au sein de leur réseau, au niveau local et (inter)régional.
- Il s'agit d'initiatives à l'échelle des CLI entre elles (réunions Inter CLI, organisation par bassin de vie, etc.) permettant de mutualiser les moyens et de renforcer l'efficacité de l'action des CLI en multipliant l'étendue et le public concerné notamment.

L'ANCCLI, acteur collectif pour les CLI

- Ce mode d'action incarne la mission de représentation des CLI par l'ANCCLI au niveau national et européen, telle que définie par la loi : institutionnellement, les CLI sont représentées au sein de l'ANCCLI au sein des différents collèges et des différentes instances.
- Il s'agit d'actions coordonnées par l'ANCCLI permettant d'élaborer des positions de façon collective pour porter les revendications des CLI auprès des instances nationales et européenne.
- Ce mode d'action repose sur la légitimité du mandat des CLI et de l'ANCCLI et sur le bon déroulement de la procédure de désignation des représentants des CLI au sein des instances de l'ANCCLI.

L'action en commun des CLI et de l'ANCCLI, fondée sur une vision et un dessein commun

- Ce mode d'action schématise les initiatives et projets portés en commun par l'ANCCLI et le réseau des CLI, à différents niveaux (localement, régionalement, nationalement ou internationalement)
- Il s'agit de procédures et d'actions coconstruites par l'ANCCLI et certaines CLI ou/et l'ensemble du réseau des CLI impliquant la mise en synergie de ressources et de moyens.
- Ce mode d'action repose sur la construction d'une vision et d'un dessein commun aux acteurs des CLI et de l'ANCCLI. Il nécessite des procédures adaptées de dialogue et d'échange fondées sur les principes méthodologiques présentés ci-dessus (Renforcer l'identité de l'autre pour pouvoir passer de bons contrats avec lui ; Ouvrir la coopération au désengagement pour favoriser l'engagement ; Fonder l'engagement sur le désir plutôt que sur la contrainte).

Les relations bilatérales des CLI avec l'ANCCLI comme soutien technique et méthodologique

- Ce mode d'action représente les relations bilatérales des CLI avec l'ANCCLI ainsi que les relations multilatérales entre un ensemble de CLI et l'ANCCLI.
- Il s'agit d'actions pour la mise en œuvre desquelles une/des CLI nécessite(nt) un soutien (technique, méthodologique) de la part de l'ANCCLI.

ANNEXE 2

LISTE DES PARTICIPANTS

PRÉNOM NOM	FONCTION	STRUCTURE REPRÉSENTÉE
Mathieu ALBUGUES	Président	CLI de Golfech
Véronique BAUDE	Présidente	CLI du Bugey
Philippe BIÉTRIX	Membre du collège des Personnalités qualifiées	CLI des Monts d'Arrée
François BOCK		CLI de Civaux
Fabrice BOIGARD	Président	CLI de Chinon
Claude BOISSAY	Président	CLI de Dampierre
Alix BOUGAIN	Chargée de mission	CLI du Bugey
Didier BOULLE	Chargé de mission	CLI de Cruas-Meysse
Elisabeth CELARD	Présidente	CLI de Saint-Alban
Gérard CHAUMONTET	Membre du bureau Membre du collège des Elus	ANCCLI CLI de Framatome Romans
Laetitia COLON	Chargée de mission	CLIS de Bure
Jean-Claude DELALONDE	Président Membre du collège des Personnalités qualifiées	ANCCLI CLI de Gravelines
Michel DEMET	Conseiller du Président Membre du collège des Personnalités qualifiées	ANCCLI CLI de Gravelines
Valérie DEMET	Chargée de mission	ANCCLI
Julien DEWOGHELAERE		MUTADIS
Margot DION	Chargée de mission	CLIGEET

PRÉNOM NOM	FONCTION	STRUCTURE REPRÉSENTÉE
Joël DUJEUX	Membre du bureau Membre du collège des Syndicats	ANCCLI CLI de Chooz
Cyril FOURCAUD	Chargé de mission	CLI de Cadarache
Alain FOURCAULT	Membre du collège des Elus	CLI de Dampierre
Florion GUILLAUD	Membre du bureau Membre du collège des Personnalités qualifiées	ANCCLI CLIn du Blayais
Gilles HერიARD DUBRUEIL		MUTADIS
Jean-Paul LACOTE	Membre du bureau Membre du collège Associatif	ANCCLI CLIs de Fessenheim
Céline LACOUTURE	Chargée de mission	CLI de Fontenay-aux-Roses
Rémi LAFFIN		Ministère de l'Intérieur - DGSC
Yves LHEUREUX	Chargé de mission	ANCCLI
Fabien LIMONTA	Président	CLI de Framatome Romans
Anne-Laure MACLOT	Chargée de mission	CLI de Cattenom
Michel MADINIER	Chargé de mission	CLI de Chinon
Vincianne MARTIN	Chargée de mission	CLIn de Paluel-Penly
Jean-François MOREAU		CLI de Saclay
Michèle MORIN	Membre du collège des Elus	CLI de Fontenay-aux-Roses
Valérie NOUVEL	Présidente	CLI de Flamanville
Philippe PICHERY	Président	CLI de Soulaines et CLI de Nogent-sur-Seine
Ariane PONT	Chargée de mission	CLI de l'Isère
Françoise RICHARD	Chargée de mission	CLI des Monts d'Arrée
Laurence ROBINIER	Chargée de mission	CLI de Civaux
Catherine SAUT	Chargée de mission	SEIVA